



UNEP/BUR/62/3/Add.2
18 November 2004

ARABIC

Original: ENGLISH



2004 / 26-25 ()

θ ζ 2 í -
ψ τ γ
Zs θ
(2004 / - 2004 v / K)

2004 / 2-1

2004 / 2-1	

	-1
2004 /	
2004 / 2-1	
:	-2
	-
	-
	-
	-3

Ivica Trumbic	-4

2 Trumbic	-5
Francesco Saverio Civili	-6
" "	
:	
	-
	-
	-
...	

Tullio Scovazzi Michel Prieur -7
 -8
 -9
 -10
 Prieur -10
 -11
 -12
 21
 21
 17
 2002
 CMDD
)
 .(

-13

.2005 / 5-4

.

.13.30 2004 / 2

-14

.

ANNEXE I

Ordre du jour

Vendredi, le 1^{er} octobre 2004

9h30 - 9h45	Ouverture de la réunion. Adoption de l'ordre du jour. Organisation des travaux.
9h45 - 10h00	Introduction et brève présentation des activités passées (I. Trumbić).
10h00 - 10h30	Présentation de l'Etude de faisabilité (M. Prieur et T. Scovazzi).
11h00 - 12h30	Discussion générale sur les trois options en relation avec le protocole.
12h30 - 13h00	Présentation du projet de plan du protocole (M. Prieur).
15h00 - 16h00 protocole.	Discussion et accord sur le plan du
16h15 - 17h30 attention	Problèmes spécifiques exigeant une particulière (érosion côtière, accès à la côte, évaluation d'impacts, etc.).

Samedi, le 2 octobre 2004

9h30 - 11h00 amendée du	Discussion et adoption de la version plan du protocole.
11h30 - 12h00 protocole et	Calendrier de la rédaction du texte du des activités à suivre.
12h00 - 13h00 du	Distribution des tâches entre les membres groupe de travail (par articles ou par
chapitres).	
13h00 - 13h30 réunion.	Lieu, date et programme de la prochaine
13h30	Clôture de la réunion.

ANNEXE II

Liste des participants

Experts invités

M^{me} Corinna ARTOM
Architecte
REGIONE LIGURIA
Division de l'Aménagement du Territoire
113, rue D'Annunzio
Gênes
Italie
corinna.artom@regione.liguria.it

Tél: + 39 010 5484251
Fax: + 39 010 587910
E-mail:

M^{me} Soukeina BOURAOUI
Professeur Universitaire
Tunis
Tunisie

Tél: + 216 98 336324
E-mail: cawtar@planet.tn

M. José JUSTE RUIZ
Professeur de Droit International
Faculté de Droit
Université de Valence
Avenida de los Naranjos s/n
46022 Valence
Espagne

Tél: + 34 963 828553
Fax: + 34 963 828552
E-mail: jose.juste@uv.es

M. Michel PRIEUR
Directeur Scientifique du CRIDEAU
Doyen Honoraire de la Faculté de Droit et
des Sciences Economiques de Limoges
Faculté de Droit et de Sciences
Economiques de Limoges
32, rue Turgot
F-87000 Limoges
France

Tél: + 33 5 55349724
Fax: + 33 5 55349723
E-mail: prieur@unilim.fr

M. Tullio SCOVAZZI
Professeur de Droit International
Faculté de Droit
Université de Milan - Bicocca
Via Alfonso Cossa 29
20138 Milan
Italie
tullio.scovazzi@unimib.it

Tél: + 39 02 7610149
Fax: + 39 02 7610149
E-mail:

PAM

M. Francesco Saverio CIVILI
Coordonnateur MED POL
Unité de Coordination du Plan
d'Action pour la Méditerranée
Programme des Nations Unies pour
l'Environnement
B.P. 18019
11610 Athènes
Grèce

Tél: +30 210 7273106
Fax: +30 210 7253196/7
E-mail: fscivili@unepmap.gr

CAR/PAP

M. Ivica TRUMBIĆ
Directeur
CAR/PAP
Kraj Sv. Ivana 11
21000 Split
Croatie
ivica.trumbic@ppa.htnet.hr

Tél: + 385 21 340471
Fax: + 385 21 340490
E-mail:

M. Marko PREM
Directeur adjoint
CAR/PAP
Kraj Sv. Ivana 11
21000 Split
Croatie
marko.prem@ppa.htnet.hr

Tél: + 385 21 340475
Fax: + 385 21 340490
E-mail:

M^{me} Željka ŠKARIČIĆ
Administrateur de projets
CAR/PAP
Kraj Sv. Ivana 11
21000 Split
Croatie
zeljka.skaricic@ppa.htnet.hr

Tél: + 385 21 340476
Fax: + 385 21 340490
E-mail:

ANNEXE III

Projet de plan du protocole et répartition de la rédaction (3^{ème} version adoptée à Split, le 2 octobre 2004)

PREAMBULE (Michel PRIEUR)

- Patrimoine commun naturel et culturel
- Stopper et inverser d'urgence la dégradation des zones côtières
- Développement durable conditionné par la gestion intégrée
- Stimuler les initiatives locales grâce à une orientation régionale
- Spécificité des îles et zones existantes

- Agenda 21 chapitre 17
- Convention sur le droit de la mer
- Convention de Ramsar
- Convention de Barcelone (art. 4-3-c et e)
- Résolution des Parties (10^{ème} réunion)
- Expériences acquises (PAP/CAR ; CMDD)

PARTIE 1: DISPOSITIONS GENERALES (Tullio SCOVAZZI)

Art 1 Objet du Protocole

Art. 2 Définitions

Convention
Parties
Organisation
Centre
Zone côtière
Gestion intégrée
Ecosystème côtier
Unité territoriale de gestion intégrée
Instruments de gestion intégrée
Impact transfrontière

Art. 3 Champ d'application géographique

Partie maritime
Partie terrestre
Extension optionnelle

Art. 4 Principes généraux de la gestion intégrée

1. liés au développement durable
 - projet de développement durable et approche globale
 - mise en cohérence des actions et instruments
 - coordination locale et implication de tous les niveaux de décision

- intégration de l'environnement
 - usage équitable et durable
 - priorité aux activités dépendant des côtes
 - réduction des déchets
2. liés à la protection des ressources naturelles et des écosystèmes côtiers
- préserver l'intégrité des écosystèmes
 - réhabiliter les zones dégradées
 - interaction terre- mer
 - prévention des dommages dus au changement climatique
 - aménagement de l'arrière pays
 - rôle des communautés locales et pratiques traditionnelles

Art. 5 Réserve de droits

Vis à vis du droit de la mer
Revendication de souveraineté
Défense nationale
Législation nationale plus stricte

PARTIE 2: ELEMENTS DE LA GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES (M. PRIEUR)

Section 1 Aménagement des zones côtières et exercice des activités économiques

Art. 6 Règles d'aménagement des zones côtières (annexe ?)

Zone inconstructible
Utilisation du domaine public maritime
Libre accès
Localisation des activités
Desserte routière
Travaux en mer

Art. 7 Exercice des activités économiques

Agriculture et industrie
Tourisme et activités récréationnelles
Extraction de ressources minérales
Aquaculture et pêche

Art. 8 Domaines particuliers

Patrimoine culturel (subaquatique)
Erosion côtière
Eaux souterraines
Ports et infrastructures

Art. 9 Ecosystèmes particuliers

Paysages côtiers
Zones humides
Iles et îlots

Section 2 Coordination institutionnelle

Art. 10 Coordination inter-institutionnelle nationale

Art. 11 Coordination entre activités de niveau national et local

Section 3 Participation, éducation, recherche

Art.12 Participation

Collectivités territoriales
Acteurs économiques concernés
Le public

Art. 13 Education, sensibilisation, formation et recherche

PARTIE 3: INSTRUMENTS DE LA GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES (S. BOURAOUI)

Section 1 Inventaires, Stratégie et plans

Art. 14 Inventaires et réseaux

Inventaires nationaux
Réseau de données sur les zones côtières
Rapport sur l'état des zones côtières (indicateurs)

Art. 15 Stratégie régionale méditerranéenne

Art. 16 Plans et programmes nationaux et sub-nationaux

Section 2 Evaluations environnementales

Art. 17 Evaluations environnementales stratégiques (annexe)

Art. 18 Etudes d'impact sur l'environnement (annexe)

Art. 19 Contenu du dossier d'étude d'impact (annexe), consultation et participation du public

Section 3 Politique foncière et instruments économiques et financiers

Art. 20 Politique foncière

Art. 21 Mesures d'incitations

PARTIE 4 : COOPÉRATION INTERNATIONALE (J. JUSTE RUIZ)

Art. 22 Recherche et formation

Art. 23 Assistance technique

Art. 24 Echange d'information, d'expérimentation et projets de démonstration

Art. 25 Coopération transfrontière

Art. 26 Accords complémentaires (études d'impact transfrontière : champ d'application, notification, contenu du dossier, consultation et participation)

PARTIE 5: DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES (J. JUSTE RUIZ)

Art. 27 Points focaux

Art. 28 Rapports et suivi (compliance mechanisms)

Art. 29 Arrangements institutionnels

Art. 30 Réunion des Parties

PARTIE 6: DISPOSITIONS FINALES (J. JUSTE RUIZ)

Art. 31 Rapports avec les tiers ?

Art. 32 Signature

Art. 33 Ratification, acceptation ou approbation

Art. 34 Adhésion

Art. 35 Entrée en vigueur

ANNEXES (C. ARTOM)